



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

23 juillet 2026

KOZAH /LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

LA HAPLUCIA ET L'UK RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Kara, 23 juil. (ATOP) - La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) et l'Université de Kara (UK) ont signé, le mercredi 22 juillet à Kara, une convention de partenariat pour renforcer la promotion de l'intégrité, de la transparence et la bonne gouvernance.

Les documents ont été paraphés par les présidents de la HAPLUCIA, Aba Kimelabalou et de l'UK, Prof. Prénom Houzou-Mouzou. Ce partenariat vise à



Les invités, les responsables de la HAPLUCIA et de l'UK

instaurer une synergie durable de la promotion d'une culture de l'intégrité au sein de la communauté universitaire et la gouvernance plus responsable au service du développement du Togo à travers la formation, la recherche et la sensibilisation.

La convention consacre la volonté des deux institutions de faire de l'éducation, un outil majeur de prévention de la corruption et vient concrétiser la décision signée le 10 juin dernier, instituant une cellule de réflexion chargée de l'intégration des unités d'enseignement sur l'intégrité dans les offres de formation de l'UK. Ces institutions entendent définir les modalités de conception et la mise en œuvre des programmes communs de formation, de recherche et de sensibilisation. Elles prévoient l'intégration progressive des unités d'enseignement consacrées à l'intégrité, à l'éthique, à la transparence et à la bonne gouvernance dans les cursus universitaires.

SOMMAIRE

NOUVELLES DES PREFECTURES	2-10
NOUVELLE DE L'ETRANGER	10-12
SPORTS	12-15

L'organisation de conférences, séminaires et ateliers scientifiques, ainsi que la conduite de recherches sur les questions de gouvernance et l'accueil d'étudiants en stage au sein de la HAPLUCIA font partie de cet accord. Le partenariat prévoit, en outre, d'instituer un mécanisme de gouvernance reposant sur un comité paritaire, des réunions semestrielles d'évaluation, un plan stratégique annuel et des indicateurs de suivi des performances.

Le président de la HAPLUCIA, Aba Kimelabalou a estimé que les réponses répressives, bien qu'indispensables, doivent être complétées par une prévention fondée sur l'éducation, signifiant ainsi la place stratégique qu'occupe l'université dans la formation des futures élites du pays. Pour lui, former des diplômés compétents sans les préparer aux exigences de l'intégrité reviendrait à construire un édifice avec des fondations fragiles. Il a précisé que cette collaboration permettra d'intégrer progressivement dans les offres de formation, des notions de la bonne gouvernance afin de former « des citoyens conscients de leurs devoirs et engagés dans la consolidation de l'État de droit ».



Paraphe des documents par les présidents des deux institutions

La présidente de l'UK, Prof. Prénom Houzou-Mouzou a rappelé qu'après la phase pilote et la mise en place d'une cellule de réflexion, cette signature constitue une nouvelle étape dans l'implémentation des unités d'enseignement dédiées à la lutte contre la corruption au sein de l'université. Elle a salué cet accord qui renforce la mission de son université en matière de formation de qualité, d'innovation, de recherche et de développement.

ATOP/AE/TAL/DHK



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

KLOTO / MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES :

L'ANFCT OUTILLE LES ACTEURS COMMUNAUX DE KLOTO ET D'AGOU

Kpalimé, 23 juil. (ATOP) - L'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) organise, du 22 au 24 juillet à Kpalimé, un atelier de formation sur la mobilisation des ressources financières des communes à l'intention des acteurs communaux des préfectures de Kloti et d'Agou.

Organisée dans le cadre du Plan national de formation de l'ANFCT, cette session répond à un enjeu majeur de la décentralisation : permettre aux communes de disposer des ressources nécessaires à l'exercice de leurs compétences, aussi bien en matière de fonctionnement et d'investissement.

Les travaux portent notamment sur le cadre juridique et réglementaire de la mobilisation des ressources financières communales, les différentes sources de financement internes et externes, les procédures de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales,

ainsi que des financements extérieurs. Ils abordent également les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans ce processus.



Les participants



La table d'honneur

Le maire de Klotou 1, Afelete Kossi Atigaku, a souligné que cette formation intervient à un moment où les défis de la deuxième mandature des collectivités territoriales sont particulièrement importants. « Rien ne peut se faire sans les ressources financières », a-t-il affirmé. Il a salué l'approche de gouvernance partagée adoptée par la direction générale de l'ANFCT, qui a permis de réunir au sein d'une même formation les élus locaux et les représentants des services déconcentrés de l'État. Une démarche qui, selon lui, renforcera la collaboration entre les différents acteurs au bénéfice des communes et des populations. M. Atigaku a remercié le ministre de tutelle ainsi que le Président du Conseil pour leur engagement en faveur de la décentralisation et de la gouvernance locale. Ces deux dynamiques, indique-t-il, constituent des leviers essentiels du développement à la base et de la mobilisation des ressources destinées aux investissements au profit des citoyens. ATOP/AYH/AO/KYA

KPÉLÉ:

LES ACTEURS COMMUNAUX DE DANYI ET KPÉLÉ ÉCLAIRÉS

Adéta, 23 juil. (ATOP) - Les acteurs communaux notamment les maires, élus locaux, receveurs et trésoriers, secrétaires généraux, régisseurs ainsi que les agents de recouvrement des communes des préfectures de Danyi et Kpélé participent à une formation sur la mobilisation des ressources financières du 22 au 24 juillet à Adéta.



M. Tanta (au micro)



Des participants

Cette session est initiée par l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT). Elle s'inscrit dans la droite ligne des réformes engagées par le gouvernement pour consolider la décentralisation et promouvoir une gouvernance locale plus efficace, plus proche des citoyens et plus respectueuse dans l'intérêt général.

L'objectif est d'outiller les acteurs qui interviennent dans la chaîne des finances locales pour mieux comprendre leurs attributions et celles des autres pour une bonne harmonie dans l'accomplissement des tâches et les missions qui leur sont confiées. Il

s'agira d'expliquer aux bénéficiaires le cadre juridique et réglementaire de la mobilisation des ressources financières communales et de présenter les différentes catégories de ressources internes et externes mobilisables par les communes. Il sera également question de leur détailler les procédures opérationnelles de mobilisation des recettes fiscales, non fiscales et des financements extérieurs ainsi que de renforcer la compréhension des rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus.

Le représentant du préfet de Kpélé, M. Tanta Dekpaahoma a émis le vœu que cette session marque le point de départ d'une nouvelle dynamique dans la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales. Il a invité tous les participants à tirer le meilleur profit de cette formation afin de retenir et d'adopter les bonnes pratiques en matière de mobilisation des ressources financières.

L'adjoint au maire de la commune Kpélé 1, Koffi Mensah Agassou a relevé les différentes stratégies d'appui financier et technique mises en place par le gouvernement. Il a salué les partenariats noués avec les acteurs nationaux et internationaux qui ont permis d'améliorer les infrastructures, de renforcer les services sociaux de base et de promouvoir des projets structurants touchant directement la vie de la population. ATOP/SKD/GMM/KYA

KLOTO/ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE :

LE CADR RENFORCE LES CAPACITÉS DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS



Des participants et officiels

Kpalimé, 23 juil. (ATOP) – Des professionnels des médias ont pris part les 22 et 23 juillet à Kpalimé, à une session de renforcement de capacités sur le traitement des questions environnementales et agricoles.

L'initiative est portée par le Centre d'action pour le développement rural (CADR) et s'intègre dans le cadre du Programme d'appui aux dynamiques socioéconomiques et environnementales dans la commune Kloto 3 (PADySE-Kloto 3).

Elle fait suite au constat du faible traitement des questions environnementales et agricoles par les médias togolais et du manque de journalistes spécialisés de ces questions.

Le CADR entend faire des journalistes des relais efficaces de sensibilisation sur les défis liés aux changements climatiques, à la dégradation des terres, à la perte de la biodiversité, à la gestion des déchets, à la résilience agricole et à la sécurité alimentaire. Les participants ont été outillés sur les techniques de storytelling, le journalisme de solutions, le datajournalisme ainsi que les méthodes de vérification de l'information. Des travaux pratiques, des panels, des échanges d'expériences et des simulations de production de contenus ont permis également de renforcer leurs compétences.

Le directeur exécutif du CADR, Maxwell Yawovi Kumessi, a précisé que cette formation permettra de constituer « un réseau de journalistes engagés sur les thématiques environnementales » afin d'assurer une couverture médiatique plus régulière et plus approfondie de ces questions.

Le directeur régional de l'Agriculture des Plateaux, Kondé Yaovi Afidenyon, a souligné que les médias jouent un rôle déterminant dans la valorisation des bonnes pratiques agricoles et la promotion de comportements responsables auprès des populations.

Pour le représentant du préfet de Kloto, M. Essohana Kpemoua, « l'information constitue l'arme la plus puissante pour changer le comportement des populations ». Il a invité les journalistes à assumer pleinement leur responsabilité dans la sensibilisation des citoyens face aux défis environnementaux et agricoles.

Exécuté sur la période 2025-2029, le Programme d'appui aux dynamiques socioéconomiques et environnementales dans la commune Kloto 3 est mis en œuvre avec l'appui de l'Action solidarité tiers monde (ASTM) du Luxembourg. ATOP/ER/AYH/BV

ZIO/POUR L'ELABORATION DE SON PLAN STRATÉGIQUE :

LE FNAFPP RECUEILLE LES BESOINS EN FORMATION DES PARTENAIRES DE LA MARITIME

Tsévié, 23 juil. (ATOP) - Une délégation du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) a rencontré les acteurs économiques de la région Maritime pour recueillir leurs besoins réels en formation professionnelle, le mercredi 22 juillet à Tsévié.



Les acteurs économiques



Le gouverneur (au micro) ouvrant les travaux

La rencontre a regroupé les acteurs des préfectures de Zio, Avé et Yoto et intervient dans le cadre d'une tournée dans les cinq régions du pays. Elle a permis de recueillir les besoins et impressions des partenaires sur les actions du FNAFPP et leurs besoins en matière de formation technique et professionnelle afin de définir les axes à prendre en compte dans l'élaboration du plan stratégique 2026-2031 du Fonds.

Les parties prenantes ont suivi une présentation du FNAFPP, ses principaux produits, les étapes de financement des demandes, l'habilitation, le suivi terrain et l'évaluation des effets. Les échanges ont porté sur la durée de formation financée par le Fonds, les procédures de financement, les exigences de transparence, la prise en charge des sortants du sous-secteur de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. Les discussions ont aussi tourné autour des conditions d'éligibilité du fonds, de l'accès des ONG, des femmes et des jeunes au fonds, de la lourdeur des procédures et de l'adéquation formation-emploi.

Les participants ont évoqué des difficultés relatives à l'absence des attestations à l'issue de certaines formations, de même que les supports de formation. Ils ont demandé au FNAFPP d'être plus regardant sur les cabinets en charge des formations afin qu'ils respectent leur cahier de charge.

Le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue, a relevé que la problématique de financement de la formation professionnelle est un sujet complexe qui nécessite une approche englobante. D'après lui, les études et rapports sur le sujet soulignent l'importance de diversifier les ressources de financement, d'optimiser les coûts ; mais surtout d'apporter les financements aux besoins réels et spécifiques des formations techniques et professionnelles qui se trouvent au cœur des enjeux de développement économique et social du Togo. « Cette rencontre vous permet de recenser dans la région les entités d'ancrage sur lesquelles le FNAFPP pourra s'appuyer

durablement pour identifier les écarts entre l'offre et la demande de compétence en vue de trouver des solutions aux difficultés rencontrées », a indiqué le gouverneur.

Le président du comité de gestion du FNAFPP, Awali Pidassa, a rappelé que son institution a pour mission de financer les formations professionnelles, le perfectionnement professionnel, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des Togolais. Il a fait savoir que le nouveau comité entend insuffler une nouvelle dynamique au FNAFPP fondée sur la proximité, l'écoute, la compétence, la transformation et la redevabilité. ATOP/BBG/BA/KYA

DOUFELGOU:

LE CLO AFFINE LES PREPARATIFS DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES MOUSTIQUAIRES

Niamtougou, 23 juil. (ATOP) - Le Comité local d'organisation (CLO) de la préfecture de Doufelgou a tenu, le jeudi 23 juillet à Niamtougou, une réunion en vue de finaliser les préparatifs de la campagne nationale de distribution gratuite de Moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), prévue du 26 au 30 juillet.



Une projection



Dr Alassani (debout) expliquant les résultats

La réunion a été dirigée par le préfet de Doufelgou, et président du CLO, Col. Aziaba Ayi Sessi. Elle a permis d'harmoniser les interventions des différents acteurs et de finaliser les dispositions logistiques avant le lancement de l'opération.

Les participants ont examiné les résultats du dénombrement des ménages et les stocks de moustiquaires disponibles. Il ressort que le district sanitaire de Doufelgou a recensé 24.397 ménages contre 21.602 initialement planifiés, pour une population de 103.541 personnes dénombrées. 60.222 moustiquaires sont disponibles pour cette campagne., dont la distribution se déroulera sur la période de l'opération de 8 heures à 18 heures sur les sites retenus.

Les discussions ont également porté sur le plan d'acheminement sécurisé des moustiquaires vers les différentes aires sanitaires de la préfecture. Les membres du comité ont passé en revue la cartographie des sites de distribution afin d'assurer une couverture efficace de l'ensemble des bénéficiaires.

Le CLO a, en outre, défini les stratégies de sensibilisation destinée à encourager les populations à retirer leurs moustiquaires sur présentation des coupons et à en faire un usage correct et durable.

Le directeur préfectoral de la Santé de Doufelgou, Dr Alassani Nourou, a indiqué que des équipes seront déployées sur tous les sites pour expliquer aux bénéficiaires les bonnes pratiques d'installation et d'utilisation des moustiquaires. Il a rappelé que celles-ci doivent être aérées à l'ombre pendant 24 heures avant leur première utilisation.

Le préfet a invité les membres du CLO et les autres acteurs engagés, à œuvrer pour le succès de cette campagne.

La distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide s'inscrit dans la politique du gouvernement visant à réduire la morbidité et la mortalité liées au paludisme, notamment chez les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.
ATOP/SG/TAL/MG

3^E SESSION ORDINAIRE:

LA COMMUNE TÔNE 1 ADOPTE UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 305 540 129 F CFA

Dapaong, 23 juil. (ATOP) - La 3^e session ordinaire de la commune Tône 1 a pris fin le mercredi 22 juillet à Dapaong. Un budget supplémentaire de 305 540 129 F CFA a été adopté au cours des travaux, ouverts le 13 juillet dernier.



Le maire (au micro) clôturant les travaux



L'assistance

Ce budget consacre 57 361 995 CFA au fonctionnement et 248 178 134 F CFA à l'investissement. Il va permettre à la municipalité de réorienter les priorités immédiates et d'exécuter des actions urgentes attendues par les concitoyens en matière d'infrastructures et services sociaux de base, en l'occurrence les travaux d'aménagement du marché local de Dapenkpergou.

Outre l'adoption de ce budget, les conseillers municipaux ont planché sur la situation financière du 1^{er} semestre. Sur les prévisions globales (recettes et dépenses) de 404 426 736 F CFA, les recettes s'élèvent à 202 627 917 F CFA, soit un taux de réalisation de 50,10% et les dépenses à 125 188 686 F CFA (30,85%). Il en ressort un solde positif de 77 439 231 F CFA. Les élus locaux ont également fait une descente sur le terrain pour le suivi de la distribution des avis de taxes et pour sensibiliser les contribuables sur le civisme fiscal.

Le maire de la commune Tône 1, Mme Lene Nanwabe, a indiqué que l'analyse de la situation financière du 1^{er} semestre a permis de voir le chemin parcouru et de mettre en lumière les efforts structurels à fournir pour stabiliser la trajectoire économique de la commune. Mme Nanwabe a déploré le manque de civisme fiscal de la plupart des contribuables. « Malgré la réception de leurs titres d'imposition, beaucoup de contribuables traînent encore à s'acquitter de leurs taxes. Nos administrés réclament chaque jour davantage d'infrastructures, de routes, d'éclairage public et de marchés modernes, mais ils refusent de contribuer à l'effort collectif », a-t-elle fait remarquer. Le maire a rappelé que la mobilisation des recettes locales est la condition indispensable pour réaliser les besoins exprimés par les populations. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation au civisme fiscal.

Le secrétaire général de la préfecture de Tône, Dr. Kombaté-Sanwogou Soukipiéba s'est réjoui de la descente des conseillers sur le terrain qui traduit leur volonté d'associer la population à la gestion des affaires communales. Il a invité les conseillers municipaux à toujours œuvrer dans cette dynamique afin de renforcer la cohésion sociale et le développement inclusif pour l'intérêt général et le bien-être des populations.
ATOP/TKA/JK/BV

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE CINKASSÉ 1 AXÉS L'ADOPTION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Cinkassé, 23 juil. (ATOP) - Le conseil municipal de Cinkassé 1 a ouvert, le mercredi 22 juillet à Cinkassé, sa 3^e session ordinaire de l'année. Les travaux seront consacrés à la revue à mi-parcours du budget exercice 2026, et à l'analyse et l'adoption du budget supplémentaire de la commune.



Les officiels



L'assistance

Cette session de sept jours, permettra de renforcer l'efficacité de l'action municipale, d'améliorer les services rendus aux citoyens, d'assurer une meilleure exécution des investissements en cours et de créer les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement fixés pour l'exercice 2026. Les élus locaux examineront également des stratégies pour améliorer le recouvrement des recettes communales, renforcer la gouvernance financière et consolider la collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Le représentant du préfet de Cinkassé, M. Padanareyou Essodong a exhorté les acteurs municipaux à de bonnes réflexions afin de prendre des décisions dans le but d'améliorer les recettes de la commune.

Le maire de Cinkassé 1, Nagnango Koundjo a salué l'engagement des élus locaux, en les invitant à des échanges constructifs afin de répondre efficacement aux attentes des populations.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités politiques, administratives et militaires dont le maire adjoint de la commune Cinkassé 2, Djakalidja Temmé. ATOP/BB/JK/SED

LA COMMUNE ANIE 1 REAJUSTE SON BUDGET

Anié, 23 juil. (ATOP) - La municipalité d'Anié 1 a ouvert, le mardi 21 juillet, les travaux de sa troisième session ordinaire au titre de l'exercice 2026.

Cette session est principalement consacrée à la révision du budget primitif. L'objectif de l'exécutif est d'évaluer le niveau d'exécution des finances communales afin de mesurer les progrès réalisés et d'adopter un budget supplémentaire. Cet outil d'ajustement financier permettra de prendre en compte les nouvelles attentes exprimées par les administrés et de définir des stratégies visant à renforcer la mobilisation des ressources propres.

Parmi les principaux investissements à intégrer dans ce budget supplémentaire figure l'acquisition d'une niveleuse destinée à améliorer le réseau routier local, à faciliter le transport des personnes et des biens, ainsi qu'à stimuler les activités commerciales et agricoles. Les priorités portent également sur la construction de sanitaires modernes, de nouvelles infrastructures marchandes et la création du site web officiel de la mairie.

Le préfet de l'Anié, Colonel Abderman Soulé, a insisté sur l'application rigoureuse des mesures préventives et coercitives en matière d'assainissement. Il a invité les populations à promouvoir le civisme, la tolérance et le changement de mentalité, tout en les exhortant à accompagner les responsables locaux dans l'accomplissement de leurs missions afin de préserver la paix et le bien-être collectif.



Des élus locaux



Le maire Ayéna (debout) lors de son exhortation

Le maire de la commune Anié 1, Kwami Ayéna, a salué le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, en faveur de la décentralisation et du développement territorial. S'appuyant sur l'article 93 de la loi relative à la décentralisation, il a souligné qu'« aucune politique de développement durable ne peut prospérer sans une mobilisation efficace des ressources propres et sans une gestion rigoureuse des deniers publics ». Il a affirmé que les projets inscrits dans ce budget traduisent la volonté de bâtir une commune moderne, dynamique et résiliente. Cette session s'est déroulée en présence des représentants des services déconcentrés de l'État, des cadres techniques, des opérateurs économiques, ainsi que des autorités traditionnelles, religieuses et communautaires. ATOP/KV/KKT/MD

DES ENSEIGNANTS DE L'IEPP BASSAR-SUD HONORÉS POUR LEURS SERVICES

Bassar, 23 juil. (ATOP) - Trente-six enseignants de l'Inspection des enseignements préscolaire et primaire (IEPP) Bassar-Sud, admis à la retraite entre 2022 et 2026, ont reçu leur attestation de mérite et des distinctions honorifiques, le mercredi 22 juillet à Bassar, en reconnaissance de leurs services rendus.



Remise d'une attestation



Les retraités et les officiels

La cérémonie est initiée par l'IEPP Bassar-Sud en collaboration avec le corps enseignant de la préfecture de Bassar. Elle a permis de saluer le dévouement et les nombreuses années consacrées à la formation des jeunes.

Le secrétaire général de la préfecture de Bassar, Ouro-Daro Gnandi, a félicité les récipiendaires pour leur engagement, leur sens du sacrifice et leur contribution à l'éducation. Il a souligné que « la retraite n'est pas une fin, mais l'ouverture d'un nouveau chapitre ». Le secrétaire a souhaité aux retraités une vie paisible, une bonne santé et de

nouvelles activités, surtout sportives. Il a, par ailleurs, invité les enseignants encore en fonction à continuer de transmettre leur savoir afin de former les futurs cadres du pays.

Le chef de l'IEPP Bassar-Sud, Komlavi Agligna, a souligné que le passage de ces enseignants retraités dans le système éducatif restera gravé dans la mémoire de nombreuses générations d'élèves. « Vous avez laissé des traces et inscrit vos noms dans le parcours scolaire de plusieurs apprenants », a-t-il déclaré. M. Agligna leur a exprimé sa reconnaissance pour les services rendus à la nation et les a encouragés à demeurer actifs en mettant leur expérience au service de la communauté.

Le porte-parole des retraités, Alex Ouadja, a remercié les autorités administratives et éducatives pour cette marque de reconnaissance. Il a exhorté les enseignants en activité à poursuivre leur mission avec engagement afin de mériter, eux aussi, cette reconnaissance au terme de leur carrière. Le maire de la commune Bassar 1, Mouni Ouyi, ainsi que des enseignants des différentes communes de la préfecture, ont pris part à cette cérémonie. ATOP/LK/MG/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE NIGERIA ET L'ALLEMAGNE S'ENGAGENT A RENFORCER LEURS RELATIONS COMMERCIALES

Africanews- L'Allemagne veut renforcer ses relations commerciales avec le Nigeria, une volonté exprimée mercredi par son ministre des Affaires étrangères lors d'une rencontre avec la cheffe de la diplomatie nigériane.

C'était au terme de sa visite de deux jours dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Les échanges bilatéraux ont progressé d'environ 10 % l'année dernière.

« Avec cette visite, j'espère encourager davantage d'entreprises allemandes à investir ici. C'est pourquoi je suis accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires et que nous avons commencé notre visite hier à Lagos », a déclaré Johann Wadephul, ministre allemand des Affaires étrangères.

La visite du chef de la diplomatie allemande intervient alors que le Nigeria s'engage dans une série de réformes économiques pour attirer les investisseurs. Il s'agit notamment de la libéralisation du taux de change du naira, de la refonte du code fiscal.

« Le Nigeria reste déterminé à mettre en œuvre les conclusions convenues. Nous avons continué à faire avancer les réformes économiques visant à améliorer le climat d'investissement, à renforcer la gouvernance, à élargir les possibilités de participation du secteur privé et à promouvoir une croissance économique durable », a déclaré Bianca Odumegwu-Ojukwu, ministre nigériane des Affaires étrangères.

Lundi, le ministre allemand des Affaires étrangères était en Mauritanie. Après le Nigeria, il est attendu en Afrique du Sud. Africanews

LA CEDEAO ESPERE LANCER LA MONNAIE COMMUNE ECO POUR 2027

Africanews- Les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont confirmé leur objectif de lancer la monnaie unique ECO en 2027, tout en optant pour une mise en œuvre progressive.

Réunis à Lungi, en Sierra Leone, les dirigeants ont convenu que seuls les pays satisfaisant aux critères de convergence macroéconomique intégreront, dans un premier temps, le nouveau système monétaire. Les autres États bénéficieront d'un accompagnement afin de remplir progressivement les conditions requises.

Présenté comme un levier essentiel d'intégration régionale, l'ECO doit faciliter les échanges commerciaux, renforcer la stabilité économique et favoriser une croissance plus résiliente en Afrique de l'Ouest.

Cette nouvelle feuille de route marque un changement d'approche par rapport au sommet d'Abuja de décembre 2025, où les difficultés à atteindre les objectifs de convergence avaient conduit les États membres à revoir leur calendrier.

Les dirigeants ont également salué les progrès techniques réalisés, notamment les consultations entre la Commission de la CEDEAO et les banques centrales de la région, ainsi que l'enregistrement officiel de la marque « ECO » auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). La Guinée a par ailleurs rejoint la Task Force présidentielle chargée de piloter le projet.

Le lancement de la monnaie unique devra toutefois composer avec les nouvelles réalités géopolitiques de la région. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, désormais réunis au sein de la Confédération des États du Sahel (AES), continuent d'utiliser le franc CFA dans le cadre de l'UEMOA. Leur participation au futur dispositif monétaire régional reste encore à définir. Africanews

----- **LE BENIN ET LE MAROC SIGNENT 14 ACCORDS DE COOPERATION**

Cotonou, (Xinhua)- Le Bénin et le Maroc ont signé 14 accords de coopération stratégique à l'issue de la 7e session de la Commission mixte de coopération bénino-marocaine, tenue mardi à Cotonou, afin de renforcer leur partenariat bilatéral, selon un communiqué publié mercredi par le gouvernement béninois.

Les deux parties ont passé en revue les principaux axes de leur coopération et sont convenues de nouvelles actions dans plusieurs domaines prioritaires, notamment le développement des relations économiques et commerciales, la promotion des investissements, la coopération académique, la mobilité des personnes ainsi que la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les accords signés couvrent notamment les domaines de l'économie, du commerce, de l'industrie, des finances, de la sécurité, de la formation technique et professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des bourses de coopération, du sport, de la culture et de la coopération culturelle.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a qualifié la commission mixte de « rendez-vous important dans les relations bilatérales » entre les deux pays. Il a réaffirmé la volonté du Maroc de consolider ses relations avec le Bénin en contribuant au développement du pays.

La ministre béninoise des Affaires étrangères, Corinne Amori Brunet, a pour sa part exprimé le souhait de voir les accords conclus être rapidement mis en œuvre à travers des projets concrets, tout en annonçant la poursuite des consultations bilatérales.

Xinhua

----- **AFRIQUE DU SUD :**

LA CPI APPELEE A ENQUETER SUR LES VIOLENCES XENOPHOBES

Africanews- Deux ressortissants ghanéens ont soumis le 15 juillet une requête devant la Cour pénale internationale pour l'ouverture d'une enquête concernant les violences infligées aux étrangers en Afrique du Sud, selon le média Reuters.

Les deux hommes parlent d'un « schéma d'attaques généralisées et systématiques » contre les migrants et estiment que ces atrocités pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Passages à tabac, tueries, pillages de commerces et de logements : des ressortissants étrangers vivent l'enfer en Afrique du Sud, en proie à la violence xénophobe.

Face à la situation, nombre d'entre eux, ont été contraints de rentrer au bercail : plus de 150 000 selon les données de plusieurs pays. Des départs qui créent désormais des pénuries de main-d'œuvre en Afrique du Sud.

Le gouvernement sud-africain est accusé de rester dans l'inertie face à la chasse aux étrangers menées par des organisations non officielles.

La requête des ressortissants ghanéens a été qualifiée d'« opportuniste » par un cadre du ministère sud-africain des Affaires étrangères.

Africanews



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



SPORTS

FINALES DES CHAMPIONNATS SCOLAIRES 2025-2026 :

LES EQUIPES QUALIFIEES CONNAISSENT LEURS ADVERSAIRES



Tirage au sort des U15 devant le public sportif

qualifiées ont été réparties en deux poules. Cette formule concerne le football U15 (garçons et filles), le football juniors et seniors (masculin et féminin), le handball U17 (garçons et filles), le basketball U18 et le volleyball U18.

Au football chez les juniors et sénior, la première poule est constituée du Lycée Agoenyive Centre, Lycée Moderne d'Anie et du Lycée Pana. La seconde poule est composée du Lycée Bafilo, Lycée Amoussimé et du CPL Le Parisien. Les premiers de chaque poule vont se mesurer en finale.

Les compétitions d'athlétisme, de para-athlétisme, de badminton et de taekwondo figurent également au programme. Les rencontres dans les poules se dérouleront sur plusieurs infrastructures sportives, entre autre, le stade du campus universitaire, le Centre Olympafrica et le stade de Kégué. Les finales nationales des Championnats scolaires et

Lomé, 23 juil. (ATOP) - Les équipes qualifiées pour les finales des championnats scolaires 2025-2026 connaissent désormais leurs adversaires. Le tirage au sort des différentes poules a été effectué le mercredi 22 juillet à Lomé, sous la conduite du directeur des Sports scolaires et universitaires, Zibo Ayouba.

Les finales réuniront les représentants des six régions administratives du pays. Dans chaque discipline et catégorie, les six équipes

universitaires 2025-2026 de football se dérouleront le samedi 25 juillet au stade Omnisports de Lomé.

Le directeur Zibo a expliqué que « le tirage au sort est une étape essentielle. Il garantit la transparence de la compétition. Et permet aussi aux équipes et aux délégations de connaître leur poule et leurs adversaires avant leur arrivée à Lomé pour la phase finale ». Il a rappelé que près de 795 établissements scolaires et universitaires avaient pris part aux phases éliminatoires. À l'issue des compétitions organisées dans les différentes régions, les meilleures équipes de chaque discipline se sont qualifiées pour les finales nationales. « C'est le fruit des efforts conjugués de tous les acteurs, avec l'accompagnement du gouvernement et du ministère chargé des Sports. Nous constatons avec satisfaction que toutes les disciplines sont pratiquées dans l'ensemble des régions du pays. Chaque discipline compte désormais des représentants issus de toutes les localités, ce qui témoigne des progrès accomplis dans la vulgarisation et la promotion du sport en milieu scolaire et universitaire », a-t-il souligné.



Début des combinaisons de match au niveau du volleyball

YOTO/COUPE DU GALA COMMUNAL DE FOOTBALL DE YOUTH AWAKE : VICTOIRE FC DU CANTON DE TOMETY-KONDJI SACRE (2 TAB – 1)

Tabligbo, 23 juil. (ATOP) – Victoire FC du canton de Tométy-Kondji a remporté la coupe du gala communal de football en battant en finale Hippopotame FC du canton de Tokpli par 2 tirs contre 1, le mercredi 22 juillet à Gboto Vodoupé dans la commune Yoto 3. Le score était vierge, zéro but partout à la fin du temps réglementaire.

L'objectif est de promouvoir la paix, la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent à travers la pratique du football. Il s'agit de promouvoir les valeurs de fair-play, de discipline et de respect mutuel comme fondement d'une coexistence pacifique.



La remise du trophée au capitaine de l'équipe victorieuse

Le coup d'envoi du gala a été donné par le maire de la commune Yoto 3, Dégbé Kokou, en présence des autorités administratives, traditionnelles et militaires. Le gala est organisé par Youth Awake grâce au soutien du programme de financement ifa/zavik, avec les fonds du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Il s'inscrit dans la phase 2 du « Projet de renforcement de l'inclusion et de la résilience des jeunes et des femmes face à l'extrémisme violent et au terrorisme, tout en promouvant l'harmonie sociale et la cohésion durable ». Le gala a regroupé cinq clubs de football représentant les cinq cantons de la commune Yoto 3.

La finale, jouée en 15 mn x 2 a démarré sans round d'observation. La première période a été marquée par une nette domination de l'équipe de Tokpli. Malgré plusieurs offensives, les deux formations ont rejoint les vestiaires sur un score de zéro but partout. Du retour des vestiaires, la formation de Tokpli a poursuivi sa domination, mais s'est heurtée à une défense de Victoire FC bien organisée. Aucune des nombreuses occasions

créées n'a pu être concrétisée au terme du temps réglementaire. Les deux équipes ont donc été départagées par la séance des tirs au but, au cours de laquelle Victoire FC de Tométy-Kondji s'impose sur un score de 2 tirs contre 1.

Victoire FC de Tométy-Kondji a reçu le trophée, une enveloppe financière et un ballon. Les autres clubs participants ont eu droit chacun à un ballon et une enveloppe financière.

Le maire a indiqué que ce gala de football constitue un véritable levier de rapprochement entre les populations. Selon lui, ces activités favorisent le vivre ensemble, renforcent la cohésion sociale et contribuent au mieux-vivre au sein de la commune.

Pour le directeur exécutif de Youth Awake, Kolani Tobigue, la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent est aujourd'hui une réalité qui concerne toutes les communautés. Il a indiqué que les activités organisées dans le cadre de ce gala visent à sensibiliser, informer et former les jeunes, afin qu'ils puissent adopter des comportements responsables et contribuer efficacement au maintien de la paix.

ATOP/SAK/AR/KYA



Autorités locales, promoteurs avec l'équipe victorieuse

LA CAF LANCE UN APPEL D'OFFRES POUR LES DROITS COMMERCIAUX MONDIAUX DE LA CAN (2028, 2032 ET 2036)

CAIRE, (ATOP) - La Confédération Africaine de Football (« CAF ») a officiellement lancé un appel d'offres (ITT) portant sur les droits commerciaux mondiaux — incluant les droits médias, de diffusion et de sponsoring — de sa compétition phare : la Coupe d'Afrique des Nations CAF (CAN), pour la période 2028, 2032 et 2036. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 24 août 2026 à 17 h 00 (heure du Caire).

Un événement sportif de rang mondial

La Coupe d'Afrique des Nations est le plus grand événement sportif du continent et connaît l'une des croissances les plus rapides au monde. L'édition 2025, organisée au Maroc, a rassemblé plus de 3,2 milliards de téléspectateurs et généré 6 milliards de vues sur les plateformes numériques, la hissant au rang de troisième compétition internationale de sélections nationales la plus suivie, juste derrière la Coupe du Monde de la FIFA et l'Euro.

Cet appel d'offres vise à nouer des partenariats innovants afin d'explorer de nouvelles opportunités de revenus, d'accroître la visibilité internationale de la compétition et d'en maximiser la valeur commerciale. La CAN au Maroc a notamment enregistré une hausse de 95 % des revenus commerciaux, confirmant la popularité croissante du football africain et la confiance accordée à la CAF par les investisseurs.

Objectifs et retombées pour le football africain

Le partenaire retenu travaillera en étroite collaboration avec la CAF pour structurer une commercialisation et une distribution de niveau mondial pour :
Les droits médias et de retransmission ;

Les formules de sponsoring ;
Les actifs marketings.

L'objectif ultime est d'assurer la viabilité financière et le développement à long terme du football sur l'ensemble du continent africain, la revente de ces droits constituant la principale source de financement de la CAF pour ses programmes de développement.

Compétitions concernées :

CAN 2028

CAN 2032

CAN 2036

Modalités de candidature

La CAF sélectionnera le partenaire offrant les meilleures garanties pour maximiser la diffusion du tournoi et proposer aux supporters une expérience de visionnage d'exception. CAF

